



Date de réouverture du district au public

Ouverture exceptionnelle à compter du 8 juin après prise de rendez-vous auparavant par messagerie ou par téléphone.

Obligation de suivre les consignes de déconfinement pour pénétrer dans les locaux et d'apporter son masque personnel.



L'assemblée générale du district prévue le samedi 20 juin a été annulée en raison de la crise sanitaire

La prochaine AG du district est programmée le **samedi 3 octobre à Attignat**.

L'ordre du jour traitera uniquement du bilan financier de la saison 2019/2020, du budget de la saison 2020/2021, des élections du comité de direction pour la mandature 2020/2024 et des représentants du district aux AG de ligue pour la saison 2020/2021.

Il ne sera présenté aucun texte réglementaire en raison des annulations en juin de l'assemblée fédérale et de l'assemblée générale de notre ligue.

Les vœux des clubs ne seront pas acceptés, ils seront à déposer pour l'assemblée du district du mois de juin 2021 pour une application en saison 2021/2022. Le futur comité de direction aura la possibilité de convoquer une assemblée extraordinaire en cours de saison, s'il en exprime le besoin.

COMITE de DIRECTION

Réunion Comité de Direction

La prochaine réunion du Comité de Direction aura lieu le Mardi 9 Juin 2020 à 19h15 au siège du district.

COMMISSION FEMININES

Plénière des féminines

La plénière des féminines se déroulera le **lundi 22 juin à 19h au district**.

Tous les clubs intéressés et concernés par la pratique exclusivement féminine U15F – U18F et Seniors F sont conviés.

Afin de respecter les normes sanitaires, une seule personne représentera l'ensemble du club.
Merci de confirmer votre participation auprès du secrétariat du district.

PROTOCOLE DE DECONFINEMENT POUR LE DISTRICT DE L'AIN DE FOOTBALL

Socle du déconfinement Covid-19

Mesures en vigueur jusqu' au vendredi 26 juin 2020

- Le port du masque est obligatoire à l'intérieur des locaux lorsque plusieurs personnes sont en présence (couloirs, bureaux, salles de réunion...).
- Se laver régulièrement les mains à l'eau et au savon ou avec une solution hydro alcoolique. Ne pas se sécher les mains avec un dispositif de papier/tissu à usage non unique.
- Eviter de se toucher le visage en particulier le nez et la bouche.
- Utiliser un mouchoir jetable pour se moucher, tousser, éternuer ou cracher, et le jeter aussitôt.
- Tousser et éternuer dans son coude ou dans un mouchoir en papier jetable .
- Mettre en œuvre les mesures de distanciation physique :
 - ❖ Ne pas se serrer les mains ou embrasser pour se saluer, ni d'accolade ;
 - ❖ Respecter une distance physique d'au moins 1 m (soit 4m2 sans contact autour de chaque personne)
- Aérer régulièrement (toutes les 3 heures) les pièces fermées pendant 15 minutes.
- Désinfecter régulièrement les objets manipulés et les surfaces y compris les sanitaires.
- Ne pas entrer dans les locaux en cas de symptômes évocateurs du Covid-19.

Fait le 3 juin 2020

JF JANNET

Des consignes complémentaires ont été rédigées pour les organisateurs des réunions.

COMMISSION STATUT ARBITRAGE

Compte-rendu de la réunion du 28 Mai 2020

Présents : DAGOGNET Franck, MALIN Joël, MASSON Noël, NAEGELLEN Philippe

Excusés : ALBAN Bernard, BILLOUD JL, STRIPPOLI G.

OBLIGATION DES CLUBS DE DISTRICT

- Départemental 1 : 2 Arbitres de plus de 21 ans
- Départemental 2 : 1 Arbitre de plus de 21 ans
- Autres niveaux de District : 1 Arbitre

CATEGORIES D'AGE

STATUT DE L'ARBITRAGE SAISON 2020/2021 (article 41 FFF et 14 LRAF)

Arbitres seniors majeurs (Statut LAuRA Foot)

Seniors : Nés au plus tard le 31 Décembre 1998

Jeunes Arbitres (13-21 ans au 31 Décembre de la saison en cours)

Nés entre le 1er Janvier 1999 et le 31 Décembre 2006

RAPPEL DES OBLIGATIONS DES ARBITRES

Pour représenter le club vis-à-vis du Statut de l'Arbitrage, le nombre de journées est de 18 (9 pour une nomination au 31/01) dont 1 obligatoirement comprise dans les 3 dernières journées de Championnat. Dans le cas contraire, l'Arbitre n'est plus représentatif de son club. La journée de rentrée des arbitres compte comme journée.

Pour les joueurs arbitres, c'est le total des obligations qui doit être couvert par 2 joueurs arbitres pour représenter un arbitre.

Suite à l'arrêt prématuré des compétitions pour causes sanitaires, la commission a pris en compte les arbitres ayant arbitré 10 matchs au 15 Mars et tous les arbitres ayant réussi leur examen au cours de la saison 2019-2020, quel que soit le nombre de matchs arbitrés.

RAPPELS IMPORTANTS A TOUS LES CLUBS

- Enregistrement des licences « Arbitres » représentant le club au Statut de l'Arbitrage jusqu'au 31 Août 2020
- Après cette date, vos Arbitres deviennent INDEPENDANTS pour la saison 2020/2021

CLUBS DU DISTRICT EN INFRACTION AU STATUT POUR LA SAISON 2019/2020 (au 1/06/2020)

Niveau	Club	Nombre d'années d'infraction	Mutations autorisées 2019-2020	Sanctions financières	Observations
D1	Plaine Tonique	2	2	240 €	Manque 1 arbitre senior
	Portes de l'Ain	3	0	360 €	Manque 2 arbitres senior
	Culoz Grand Colombier	1	4	120 €	Manque 1 arbitre senior
	Bords de l'Ain	2	2	240 €	Manque 1 arbitre senior
	Ambérieu	2	2	240 €	Manque 2 arbitres senior
D2	St Laurent sur Saône	2	2	160 €	Manque 1 arbitre senior
	Valserine	1	4	80 €	Manque 1 arbitre senior
	Replonges	1	4	80 €	Manque 1 arbitre senior
D3	Berges du Rhône	1	4	80 €	Manque 1 arbitre
	Chaveyriat	3	0	240 €	Manque 1 arbitre
	Mille Etangs	2	2	160 €	Manque 1 arbitre
	Cormoranche sur Saône	1	4	80 €	Manque 1 arbitre
	Vonnas	3	0	240 €	Manque 1 arbitre
	Ambronay	2	2	160 €	Manque 1 arbitre
D4	Le Mas Rillier	4	0	320 €	Manque 1 arbitre
	Bresse Dombes	3	0	240 €	Manque 1 arbitre
	St Marcel en Dombes	1	4	80 €	Manque 1 arbitre
	Chazey Bons	1	4	80 €	Manque 1 arbitre
	Co Plateau	4	0	320 €	Manque 1 arbitre
	Priay	2	2	160 €	Manque 1 arbitre
	Vertrieu	2	2	160 €	Manque 1 arbitre
D5	Anglefort	1	4	80 €	Manque 1 arbitre
	Haut-Revermont	2	2	160 €	Manque 1 arbitre
	Champagne en Valromey	5	0	320 €	Manque 1 arbitre
	Cormoz Saint Nizier	1	4	80 €	Manque 1 arbitre
	Peyrieu Brens	1	4	80 €	Manque 1 arbitre
	St Etienne /Chalaronne	4	0	320 €	Manque 1 arbitre
	Sermoyer	4	0	320 €	Manque 1 arbitre

Les clubs en infraction depuis 3 saisons et plus ne peuvent accéder immédiatement à la division supérieure en fin de saison.

Les décisions sont susceptibles d'appel auprès de la commission d'appel du district de l'AIN, dans un délai de 7 jours à compter de la notification faite au PV du district.

Clubs ayant 1 arbitre supplémentaire depuis au moins deux saisons donnant droit à un muté supplémentaire pour la saison 2020-2021 :

AS Montréal la Cluse, AS Grièges Pont de Veyle, Bresse Foot 01, CS Chevroux, Côtière Meximieux Villieu, FC St Vulbas Plaine de l'Ain, Fareins Saône Vallée, St Denis en Bugey Ambutrix, US Veyziat.

Clubs ayant 2 arbitres supplémentaires depuis au moins deux saisons donnant droit à 2 mutés supplémentaires pour la saison 2020-2021 :

Oyonnax ATT, FC Bellegarde

Les clubs sont tenus de communiquer au District avant le premier match officiel l'équipe dans laquelle ils souhaitent faire évoluer ces mutés supplémentaires.

SPORTIVE SENIORS

Réunion des 19 et 26 mai 2020

Présents : Bernard BARDET ; Jacques CONTET ; David BEREIZIAT ; Mathieu FAUSSURIER.

Suite à l'arrêt des championnats avant la fin de la saison et les décisions prises par la Fédération une nouvelle organisation des championnats a été prévue pour la saison 2020-2021.

D1 – 1 poule de 14

D2 – 2 poules de 13

D3 – 3 poules de 13

D4 – 4 poules de 12

D5 - suivant le nombre d'inscriptions.

En conséquence vous trouverez ci-dessous le tableau des montées-descentes à l'issue de cette saison et les groupes D1-D2-D3-D4 pour la prochaine.

Pour les montées de D5 en D4, 13 équipes classées premières et deuxième à l'issues de la **phase 1**, pouvant accéder au niveau supérieur suivant les règlements ont été retenues.

Informations données sous réserve des procédures en cours et d'éventuels recours contentieux à venir.



Montées et descentes fin de saison 2019/2020

Montmerle AS devient Trois Rivières US

Vonnas US : inactivité seniors pour la saison 2020/2021

D1	D2	D3
Descentes de R3		
Nantua Us 1		
Montées en R3	Montées en D1	Montées en D2
Feillens Us 2	Viriat Cs 2	Manziat Fc 1
Foissiat Etrez Es 1	Bourg Sud 2	Izernore Us 1
	Bourg Fo 1	Bourg Fo 2
	Plaine Revermont Foot 1	Bourg Sud 2
		Curtafond Confrançon Fc 1
		Bresse Nord Fc 1
		Ambronay St Jean Vx Es 1
Descentes en D2	Descentes en D3	Descentes en D4
Culoz Grd Colombier Us 1	Veyziat Us 1	Ambérieu Fc 2
	Valserine Fc 1	Mille Etangs Sc
	Grièges Pt Veyle As 1 (article 21.3.1)	Vonnas Us (innactivité 2020/2021)

D4	D5	
Montées en D3	Montées en D4	
St Martin Mont Esr 2	Anglefort As 1	
Serrières Villebois Fc 1	St Denis Ambutrix Fc 2	
Montmerle As 1	Fareins Saône Vallée 2	
Bord de Veyle Fc 1	Guéreins Gen. As 2	
Nantua Us 2	Bellegarde Co Fc 3	
Bas Bugey Rhône E.1	Bourg Fo 3	
Guéreins Gen. As 1	Curtafond Confrançon Fc 2	
Plaine Tonique Fc 2	Misérieux Trévoux As 5	
St Marcel Fc 1	Serrières Villebois Fc 2	
St Maurice de Gourdans Fc 1	Grièges Pt Veyle As 2	
Plaine Revermont Foot 2	Hautecourt Romanèche As 2	
St Denis Ambutrix Fc 1	Berges du Rhône Us 2	
	St Martin Maillat Cv 2	
Descentes en D5		
Dombes Us 2		
Lagnieu Cs 3		
Dombes Fc 3		
St Cyr Us 1		

En attente de confirmation des engagements



groupes saison 2020/2021				
D1	D2	D3		D4
1 Nantua Us 1	1 Culoz Grd Colombier Us 1	1 Veyziat Us 1	1 Ambérieu Fc 2	40 Bellegarde Co Fc 3
2 Montréal As 1	2 Bellegarde Co Fc 1	2 Valserine Fc 1	2 Mille Etangs Sc 1	41 Bourg Fo 3
3 Bords de l'Ain Fc 1	3 St Martin du Mont Esr 1	3 Grièges Pt Veyle As 1	3 Arbent Us 2	42 Curtafond Conf. Fc 2
4 Porte de l'Ain Sc 1	4 Cotière Luénaz Fc 1	4 Dombes Us 1	4 Bagé As 2	43 Miserieux Trévoux As 5
5 Plaine Tonique Fc 1	5 Bresse Foot 01 1	5 Oyonnax Att 1	5 Balan Fc 1	44 Serrières Villebois Fc 2
6 Ambérieu Fc 1	6 Dombes Fc 1	6 Hautecourt Romanèche As 1	6 Belley Cs 2	45 Grièges Pt Veyle As 2
7 Belley Cs 1	7 Attignat As 1	7 Dombes Bresse Fc 2	7 Bombes Bresse Fc 3	46 Hautecourt Romanèche As 2
8 Dombes Bresse Fc 1	8 St Vulbas Plaine l'ain 01 Fc 1	8 Berges du Rhône Us 1	8 Bords de l'Ain Fc 2	47 Berges du Rhône Us 2
9 Marboz Esb 2	9 Bagé As 1	9 Montreal As 2	9 Bourg Asclae 1	48 St Martin Maillat Cv 2
10 Jassans Frans Foot 1	10 Ol. Sud Revermont 01 1	10 Cormoranche Es 1	10 Bourg Sud 3	
11 Viriat Cs 2	11 Miserieux Trévoux As 3	11 Feillens Us 3	11 Bressans Fc 3	
12 Bourg Sud 1	12 Thoissey Esvs 1	12 Bressans Fc 2	12 Bresse Dombes Js 1	
13 Bourg Fo 1	13 Veyle Saône Fc 2	13 Viriat Cs 3	13 Bresse Foot 01 3	
14 Plaine Revermont Foot 1	14 St Laurent As 1	14 Thoissey Esvs 2	14 Bresse Nord Fc 2	
	15 Oyonnax Pvc 2	15 Miserieux Trévoux As 4	15 Chazeys Bons As 1	
	16 Replonges Us 1	16 St Martin Maillat Cv 1	16 Co Plateau 1	
	17 Fareins Saône Vallée 1	17 Dombes Fc 2	17 Colomieu As 1	
	18 Lagnieu Cs 2	18 Chaveyriat As 1	18 Cotière Luénaz Fc 2	
	19 Manziat Fc 1	19 Jassans Frans Foot 2	19 Cotière Meximieux Villieu 1	
	20 Izerore Us 1	20 Marboz Esb 3	20 Foissiat Etrez Es 2	
	21 Bourg Fo 2	21 Buyatin Ol. 1	21 Marboz Esb 4	
	22 Bourg Sud 2	22 Chevroux Cs 1	22 Mas Rillier Fc 1	
	23 Curtafond Confran. Fc 1	23 Bresse Foot 01 2	23 Nurieux Fc 1	
	24 Bresse Nord Fc 1	24 Bellegarde Co Fc 2	24 Ol. Sud Revermont 01 2	
	25 Ambronay St J.Vx Es 1	25 Chatillon La Palud Csj 1	25 Oyonnax Asp 1	
	26 St Denis Ambutrix Fc 1	26 Culoz Grd Colombier Us 2	26 Oyonnax Att 2	
		27 St Denis Les Bourg Ol. 1	27 Porte de l'Ain Sc 2	
		28 Belley Fc	28 Priay Fc 1	
		29 St Martin Mont Esr 2	29 Replonges Us 2	
		30 Serrières Villebois Fc 1	30 St Laurent As 2	
		31 Montmerle As 1	31 St Vulbas plaine de l'Ain Fc 2	
		32 Bord de Veyle Fc 1	32 Vaux en Bugey Us 1	
		33 Nantua Us 2	33 Vertieu As 1	
		34 Bas Bugey Rhône 1	34 Veyle Saône Fc 3	
		35 Guereins Gen.As 1	35 Veyle Vx Jc Fc 1	
		36 Plaine Tonique Fc 2	36 Anglefort As 1	
		37 St Marcel Fc 1	37 St Denis Ambutrix Fc 2	
		38 St Maurice de Gourd. Fc 1	38 Fareins Saône Vallée 2	
		39 Plaine Rever. Foot 2	39 Guéreins Gen. As 2	

SPORTIVE JEUNES

A l'issue de cette saison, arrêtée au 13 mars, les équipes ci-dessous accèdent au championnat ligue de la saison 2020-2021

Les classements retenus sont ceux établis à la fin de la phase 2, saison 2019-2020.

- en U18 R2 : As Montréal La Cluse
- en U16 R2 : Essor Bresse Saône
- en U15 R2 : Essor Bresse Saône.

SPORTIVE FEMININES

A l'issue de cette saison, arrêtée au 13 mars, l'équipe du FC St Denis Ambutrix accède au championnat ligue féminin R2 de la saison 2020-2021

Classement retenu à la fin de la phase 1, saison 2019-2020.

COMMISSION FOOT REDUIT

Présents : Frédéric Debost Patrick Teppe Patrick Chêne

Vous trouvez sur le site les propositions de Niveaux pour les catégories U11 et U13 basées sur le nombre d'équipes engagées lors de la saison 2019 – 2020 et de leurs Niveaux à la fin de la seconde Phase.

Confirmer l'engagement de vos équipes via Footclubs.

Faites vos demandes de changement de Niveau soit par Footclubs (dans Désidératas) soit par mail adressé au District. Merci.

U13

Pour accéder au Niveau supérieur, il faut qu'une ou plusieurs équipes se désistent. Si nous avons plus de demandes que de places, ce sont les classements de la seconde phase qui départageront les équipes.

Important : Suivant la date de début du championnat, le nombre d'équipes U13 par Niveau sera modifié.

Le championnat commence :

- En Septembre : 3 phases avec en 1^{ère} Phase
36 équipes en D2
54 équipes en D3
Les autres en D4
- En Octobre : seulement 2 Phases (Poule de 8 équipes – 7 journées)
32 équipes en D2
56 équipes en D3
Les autres en D4
- En Novembre : seulement 2 Phases (Poules de 6 équipes 5 journées ou poules de 9 équipes 4 journées)
24 ou 36 équipes en D2
54 équipes en D3 dans les 2 cas
Le reste en D4

Ce nombre d'équipes par Niveau pourrait être modifié si nous connaissons une importante baisse du nombre d'équipes engagées.

U11

Vous demandez le Niveau que vous souhaitez pour chacune de vos équipes.

LES CLUBS RECHERCHENT

Le Football Club Bresse nord Recrute :

- 1 Coach Sénior pour notre équipe fanion qui évoluera en D2 promotion excellence la saison prochaine
- 1 Coach Sénior pour notre équipe réserve qui évoluera en D4 la saison prochaine

Merci de contacter Mr Giraud Cyril, co-président FC Bresse Nord : 06 46 85 20 11

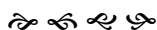


Le Football Club de Nurieux-Volognat a pour ambition, pour la saison 2020-2021, de restructurer son équipe fanion et de redevenir un club avec un avenir pérenne.

C'est pourquoi nous sommes à la recherche :

- D'un entraîneur pour l'équipe fanion qui évolue en D4 et qui se place actuellement dans la poule A à la 9ème place du championnat.
- De joueurs motivés et impliqués, qu'ils soient déjà expérimentés ou qu'ils débutent dans le football amateur.
- D'un arbitre qui couvrira le club du FCNV suite au départ de l'arbitre actuel.

Vous pouvez contacter Sébastien JOUBERT au 06 42 39 28 47



Le FC St Maurice de Gourdans recherche pour la saison 2020/2021 :

- des éducateurs (possibilité formation FFF – prise en charge par le club) pour entraîner nos équipes jeunes (U7, U9).
Contacter Philippe PEYRAUD au 06.19.55.79.97
- des joueurs de catégories U7 à U13
Contacter Guy CAUDERON au 06.51.89.22.65 ou g.cauderon@hotmail.fr
- des joueurs seniors pour ses équipes D4 et D5
Contacter Cédric FLOUREZ au 06.85.22.37.19
- des joueurs seniors pour la création d'une équipe vétérans
Contacter Cédric FLOUREZ au 06.85.22.37.19

DIVERS

Entraîneur rechercher club familial de D3 à D5, entre Bourg en Bresse et Mâcon
Contact 06.32.04.61.33